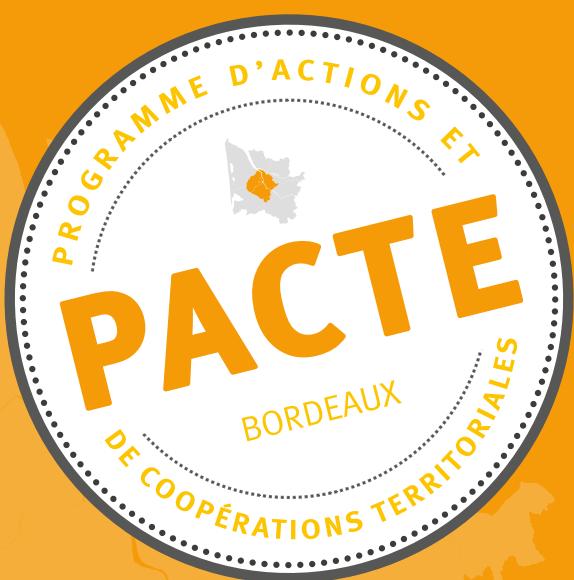


S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR BORDEAUX À L'HORIZON 2021



Édito



Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil départemental,
Conseiller départemental du canton
Sud Gironde

« Nous débutons une nouvelle étape avec la construction commune des pactes territoriaux, entre le Département et tous nos partenaires ! Après le partage d'un diagnostic précis, amendé, enrichi grâce aux échanges que nous avons pu avoir, et aux contributions de nos partenaires, après la production du *Livre blanc des territoires girondins*, l'heure est donc à la préparation des pactes.

Ceux-ci répondent à des besoins, des attentes, identifiés par les territoires, et relevés par les participants aux conseils organisés depuis plusieurs mois. Associations, entreprises, élus, citoyens, ont apporté leur concours pour ce travail d'ampleur. Les pactes nous offrent à présent la possibilité de développer les projets nécessaires à la vie de nos villes et de nos villages, du quotidien de leurs habitants, à court, moyen mais aussi long termes, plus en profondeur.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous voulons nous donner les moyens de poursuivre une action de proximité et de qualité à destination de tous les Girondines et Girondins. Les pactes sont propres à chaque territoire, adaptés, et construits par les acteurs qui les font vivre et qui y vivent.

En Gironde, les pactes territoriaux nous permettent de déployer partout une action collective en faveur des solidarités, tout autant humaines que territoriales. Notre responsabilité est commune, notre envie est partagée, et notre réussite sera le fruit d'une collaboration fidèle et engagée. Je vous remercie pour vos contributions précieuses ! »

Introduction



Christine Bost

Première vice-présidente chargée
des synergies, de la stratégie et du
développement des territoires,
Conseillère départementale du canton
Portes du Médoc, Maire d'Eysines

« Vous avez été nombreux à partager votre envie de coopérer, d'œuvrer ensemble pour accompagner et nourrir les initiatives locales partout en Gironde.

Notre volonté est d'accompagner, de stimuler cette dynamique collective, de créer cette synergie dans chacun des neuf territoires girondins.

Valoriser les actions qui portent leurs fruits, les démultiplier, répondre aussi de façons différentes, innovantes aux besoins exprimés par les Girondins résument notre ligne directrice.

Approche concertée, coordonnée, dialogue soutenu et permanent sont aussi des enjeux sur lesquels repose la réussite de nos engagements.

Réunir autant de partenaires autour d'orientations communes, définies jusqu'en 2021, est une première. Nous disposons là de fondations solides pour construire des projets de territoire, pour garantir la cohésion sociale et surtout pour progresser ensemble dans l'action.

Je souhaite que ce pacte constitue le début d'une aventure collective, nourrie, volontaire et tournée vers l'avenir. »

Sommaire



P.
6

Partie 1

Le pacte territorial : mode d'emploi

- 1.1 GIRONDE 2033 : LE DÉPARTEMENT, AVEC LES TERRITOIRES

P. 6-7

- 1.2 LE PACTE TERRITORIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

P. 8-9

- 2.1 UNE AMBITION POUR BORDEAUX À L'HORIZON 2021

P. 10-11

- LE PROJET POUR BORDEAUX

P. 12-13

- ENJEU 1
Soutenir et faire en sorte que la capacité de développement économique et d'innovation profite à tous les habitants

P. 14-15

- ENJEU 2
Promouvoir un développement équilibré de la ville, soucieux de la qualité de vie et garant de mixité sociale

P. 16-19

- ENJEU 3
Coordonner l'action des opérateurs locaux et mieux faire connaître l'offre de services du territoire

P. 20-23



P.
10

Partie 2

Notre projet partagé en faveur des solidarités humaines et territoriales pour Bordeaux





P.
24

P.
30

Partie 3

**Le Département
aux côtés
de Bordeaux
pour agir**

3.1 UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DE BORDEAUX

P. 24-25

3.2 UN SAVOIR-FAIRE MOBILISABLE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

P. 26-27

3.3 L'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT POUR L'AVENIR DE BORDEAUX ET DE SES HABITANTS

P. 28-29

4.1 DIALOGUONS ET PARTAGEONS

P. 30-33

4.2 ENCOURAGEONS LA PARTICIPATION

P. 34

4.3 ÉVALUONS ET ADAPTONS

P. 35

Partie 4

**Faire vivre,
ensemble,
le dialogue
territorial**



Partie 1

LE PACTE TERRITORIAL : MODE D'EMPLOI

Avec Gironde 2033, le Département a posé les fondements de sa nouvelle stratégie en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Gironde. Il la porte et la partage désormais avec les territoires, afin de répondre efficacement aux enjeux et besoins spécifiques de chaque secteur. Elle se concrétise aujourd'hui dans les « pactes territoriaux », contrats de coresponsabilité entre le Département et les acteurs volontaires, amenés à porter des engagements réciproques, des projets et des initiatives en faveur du lien social pour chacun des neuf territoires.

1.1

GIRONDE 2033 : Le Département, avec les territoires

Le Département de la Gironde a engagé, depuis décembre 2014, un repositionnement de son action pour l'inscrire en proximité, au cœur des solidarités humaines et territoriales. Cette mission est cruciale, au moment où la Nouvelle Aquitaine se met en place, où les intercommunalités se redessinent et où la métropole de Bordeaux s'affirme. Elle l'est aussi parce que la Gironde voit son attractivité confirmée et l'arrivée de 15 000 nouveaux Girondins chaque année réaffirme le défi qui est devant nous : proposer un développement durable, équilibré, vecteur de lien social et de cohésion.

Le Département de la Gironde ne pourra répondre seul à cet enjeu mais joue un rôle important de trait d'union, d'ensemblier entre les territoires et les habitants, et peut être également leur porte-voix. Pour cette raison, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité, en décembre 2014, la stratégie Gironde 2033, qui explicite à la fois la vision girondine de la solidarité et les finalités poursuivies.



« Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidialement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.

Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Girondins. [...]

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, sportifs et associatifs, à des



manifestations culturelles et sportives de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la vie associative, la conservation d'une mémoire girondine [...], l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. [...] »

Les priorités départementales affirmées dans Gironde 2033

ce que le Département veut faire avec les territoires

SOLIDARITÉ HUMAINE :

une Gironde porteuse de solidarité, créatrice de lien et de vie sociale



Maintenir le lien quotidien avec les Girondins : pour un **service public de proximité** pour tous

- Promouvoir un service public départemental accueillant et innovant
- Incrire l'innovation sociale et citoyenne au cœur de l'action du Département



Agir en faveur d'un « **vivre ensemble** », créateur de lien social et porteur d'une place pour chacun dans la société

- Fédérer les initiatives locales autour d'une offre culturelle, sportive, éducative et citoyenne dynamique, accessible pour tous
- Veiller à ce que toute personne puisse prendre part à la vie locale et citoyenne



Se mobiliser pour la jeunesse et auprès des plus fragiles pour leur garantir l'autonomie nécessaire dans leur **parcours de vie**

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux, contre l'isolement et pour l'autonomie et l'insertion
- Réussir l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles
- Se mobiliser pour offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes

SOLIDARITÉ TERRITORIALE :

une Gironde dont le développement harmonieux et responsable bénéficie à chaque Girondin



S'engager à long terme pour la **qualité de vie** des Girondins autour des nouvelles solidarités territoriales

- Garantir l'accès pour tous aux ressources
- Valoriser les espaces, le paysage et les milieux, transmettre le patrimoine girondin
- Faire évoluer nos modes de production et de consommation, pour des usages et des pratiques responsables



Garantir aux territoires les **capacités de se développer** et de répondre aux besoins quotidiens de leurs populations

- Animer les coopérations territoriales et institutionnelles pour une co-construction de l'avenir du territoire girondin
- Organiser l'accès au logement, aux services, à l'habitat pour tous les Girondins en l'intégrant dans une stratégie durable et concertée de développement territorial
- Développer et promouvoir la mobilité durable, facteur de réduction des gaz à effet de serre
- Accompagner les territoires girondins dans leurs projets de développement



Tirer parti de l'attractivité de la Gironde pour encourager les initiatives et accompagner les **innovations économiques et sociales** dans les territoires, en faveur de l'emploi local

- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Dans la continuité du livre blanc de l'économie sociale et solidaire, définir, partager et mettre en œuvre une politique départementale de l'ESS, vecteur de cohésion sociale et territoriale
- Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle de la Gironde

1.2

Le pacte territorial : qu'est-ce que c'est ?



UN ÉTAT D'ESPRIT

Le pacte et les actions qu'il porte sont le fruit du dialogue, de l'écoute, de la volonté de co-construction du Département de la Gironde. Il témoigne aussi d'une volonté de fédérer, de rassembler, pour apporter les réponses aux enjeux actuels et futurs.

Le pacte vise en outre à valoriser les réussites comme le potentiel du territoire. Mettre en lien, permettre la rencontre, identifier les initiatives, en proximité, sont aujourd'hui des conditions sine qua non d'efficacité. Chaque structure, chaque acteur, par sa simple présence sur le territoire et par son action, capte des attentes et représente des aspirations. Le pacte cherche ainsi à saisir cette envie d'agir pour les habitants et pour le lien social.

Parce qu'il résulte d'un travail transversal où les différents points de vue se sont mêlés, il propose, parfois, des solutions qui sortent des sentiers battus et nous invite, collectivement, à réinterroger certaines pratiques. C'est cet état d'esprit que le Département souhaite cultiver, toujours dans la proximité, la solidarité et le dialogue.



DES FINALITÉS COLLECTIVES

Le pacte territorial concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire. Il vise à soutenir le lien social et le vivre ensemble, à lutter contre les facteurs de précarisation et à promouvoir un développement équilibré et durable du territoire, vecteur de cohésion. Ces engagements, il les porte pour aujourd'hui, et, peut-être plus encore, pour demain. En misant sur le potentiel et les forces de chaque territoire, en faisant le pari de la coopération et non de la concurrence, le pacte vise à rassembler les énergies et les volontés autour d'objectifs resserrés et de repères communs.



DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département, ni aucun autre acteur local, ne pourra seul répondre aux enjeux identifiés dans le *Livre blanc des territoires girondins*. Cette interdépendance est une force, une opportunité, une invitation à l'intelligence collective. Chacun dispose d'une part de responsabilité dans la réalisation de cette feuille de route jusqu'en 2021 et c'est en mobilisant, de façon complémentaire, les capacités à agir, que le territoire et ses habitants verront leur cadre de vie s'améliorer, les parcours de vie fluidifiés et le vivre ensemble renforcé. Les engagements réciproques des uns et des autres portent tant sur la mise à disposition de moyens, de tout ordre, que sur l'engagement à contribuer, à faire connaître, à valoriser et à mettre en lien les actions inscrites dans le pacte.



UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Le pacte est, enfin, une projection vers l'avenir, le moyen terme puisqu'il propose, dans ce volet stratégique, une feuille de route jusqu'à 2021.

Mais c'est aussi un document vivant, qui s'adaptera et évoluera, au gré des réussites et des corrections qu'il faudra amorcer. Il sera donc actualisé, à partir du dialogue animé au sein des conseils de territoire.

LE PACTE TERRITORIAL EST COMPOSÉ DE TROIS PARTIES :

PACTE - VOLET STRATÉGIQUE (HORIZON 2021)

Ce volet n'aura pas vocation à évoluer profondément puisqu'il propose des actions de moyen terme.

PACTE VOLET OPÉRATIONNEL

Il précise, sur trois ans glissants, les actions, la méthode et les moyens qui seront alloués à leur réalisation. C'est ce cadre opérationnel qui évoluera au gré des conseils de territoire. Des conventions seront conclues pour chaque projet.

PACTE BOÎTE À OUTILS

Elle met à disposition des outils communs, outils dédiés à l'information, à la conduite de projet, à l'évaluation, à l'animation et à la participation.

CALENDRIER



**9 JUILLET
2015**



Lancement du dialogue territorial avec la 1^{re} conférence départementale des territoires girondins



**SEPT. À
NOV. 2015**

18 conseils de territoire



**17 DÉCEMBRE
2015**

Adoption du *Livre blanc des territoires girondins*



PHASE 1 Élaboration du diagnostic partagé 2015

Partage avec les territoires du document de travail, amendements et élaboration du document concerté

PHASE 2 Élaboration des pactes territoriaux 2016



**DÉCEMBRE
2016**

Vote du volet **opérationnel** des 9 pactes territoriaux



**OCTOBRE
2016**

9 conseils de territoire



**30 JUIN
2016**

Vote du volet **stratégique** des 9 pactes territoriaux



**MAI
2016**

9 conseils de territoire



**14 MARS
2016**

2^{ème} conférence départementale des territoires girondins

Signature avec les territoires du volet stratégique et construction des volets **opérationnels** des pactes

Élaboration des volets **stratégiques** des pactes

PHASE 3 Mise en œuvre et évaluation 2017 - 2021



**PRINTEMPS
2017**

9 conseils de territoire



**ÉTÉ
2017**

3^{ème} conférence départementale des territoires girondins



**AUTOMNE
2017**

9 conseils de territoire



**DÉCEMBRE
2017**

Actualisation du volet opérationnel des 9 pactes territoriaux



1 conférence départementale des territoires girondins et 2 conseils de territoire par an

Mise en œuvre des pactes territoriaux

- Actualisation annuelle des volets opérationnels
- Bilan à mi-parcours

Partie 2

NOTRE PROJET PARTAGÉ EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR BORDEAUX

Grâce au dialogue mené en 2015 dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins*, les acteurs ont pu enrichir le diagnostic et partager les grands enjeux à relever pour le territoire de Bordeaux, aujourd'hui socle du projet commun défini pour ce secteur.



2.1

Une ambition pour Bordeaux à l'horizon 2021

Territoire singulier puisqu'il ne concerne que la ville, Bordeaux, cœur de la Métropole, joue le rôle de « capitale » pour la Gironde et la Nouvelle Aquitaine.

Fort de plus de 240 000 habitants, la ville s'est profondément transformée au cours de ces vingt dernières années. La qualité de vie s'est améliorée, les initiatives et les acteurs foisonnent.

La ville connaît un essor remarquable du point de vue économique, porté par plusieurs secteurs dynamiques tels l'économie créative, le numérique, la construction ou le tourisme. L'économie sociale et solidaire y tient une place non négligeable et est porteuse de nouveaux débouchés en matière d'emploi.

Le territoire est bien pourvu en services d'envergure et en équipements, notamment dans les domaines de la santé, du sport ou encore de la culture et bénéficie d'une diversité et d'une richesse patrimoniale remarquable qui contribue à faire de Bordeaux une destination touristique de premier choix. Néanmoins, cette offre n'apparaît pas toujours accessible, adaptée ou déployée à une échelle permettant de répondre aux besoins de tous les habitants.

Malgré le nombre de chantiers en cours et de logements sociaux important, il existe un déficit de 9 000 logements. On note une très faible proportion de logements accessibles aux foyers à très faibles revenus. En outre, une spécialisation de l'accueil des populations les plus modestes s'est faite sur certains quartiers vulnérables.

L'urbanisation par densification de certains secteurs excentrés de la ville nourrit des inquiétudes chez de nombreux acteurs bordelais quant au devenir des constructions et du lien social.



Bordeaux

Compte-tenu de ce diagnostic partagé, les enjeux définis collectivement par le territoire dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins* sont :

ENJEU N°1 : Soutenir et faire en sorte que la capacité de développement économique et d'innovation profite à tous les habitants

ENJEU N°2 : Promouvoir un développement équilibré de la ville, soucieux de la qualité de vie et garant de mixité sociale

ENJEU N°3 : Coordonner l'action des opérateurs locaux et mieux faire connaître l'offre de services du territoire

Cette ambition repose sur la dynamique des acteurs à l'œuvre sur le territoire, leur capacité d'innovation et leur volonté de travailler ensemble pour améliorer la condition des personnes les plus fragiles et ainsi faire en sorte que l'amélioration de la qualité de vie à Bordeaux puisse profiter à tous les habitants.

Deux conditions de réussite, communes à l'ensemble des 4 secteurs de l'aire métropolitaine bordelaise (Graves, Bordeaux, Porte du Médoc, Hauts-de-Garonne) ont également été définies :

- organiser le système de complémentarité entre les secteurs du territoire métropolitain et les secteurs hors Métropole,
- concilier les défis de l'attractivité et de proximité pour assurer le rôle locomotive de la Métropole tout en favorisant les retombées au bénéfice des populations locales.



Le projet pour Bordeaux

OBJECTIF 1

Remobiliser, former, qualifier et accompagner les personnes fragilisées pour renforcer l'adéquation des qualifications à l'offre d'emploi

OBJECTIF 2

S'appuyer sur l'économie sociale et solidaire pour conforter la dynamique économique au service de l'insertion, de l'emploi et de l'attractivité locale

ENJEU N°1

Soutenir et faire en sorte que la capacité de développement économique et d'innovation profite à tous les habitants

OBJECTIF 1

Diversifier l'offre de logement et d'hébergement dans la ville

ENJEU N°2

Promouvoir un développement équilibré de la ville, soucieux de la qualité de vie et garant de mixité sociale

OBJECTIF 2

Remettre à niveau les équipements publics de proximité vétustes et améliorer leur maillage

OBJECTIF 3

Préserver l'environnement et la ressource en eau par une gestion raisonnée et concertée avec les collectivités et les habitants

OBJECTIF 1

Faire des habitants,
y compris les futurs
habitants, des acteurs à
part entière de la ville,
créateurs et médiateurs de
l'offre de services

OBJECTIF 2

Faciliter le quotidien
des acteurs bordelais
et mieux faire
connaître leurs
actions

ENJEU N°3

Coordonner l'action des
opérateurs locaux et
mieux faire connaître
l'offre de services du
territoire





2.2

ENJEU N°1

Soutenir et faire en sorte que la capacité de développement économique et d'innovation profite à tous les habitants



OBJECTIF 1

Remobiliser, former, qualifier et accompagner les personnes fragilisées pour renforcer l'adéquation des qualifications à l'offre d'emploi

Développer la médiation et les usages numériques pour l'insertion et la formation

Compléter l'offre de formation à destination des personnes en insertion

Repères pour agir :

- 1 Favoriser la création d'espaces numériques
- 2 Susciter l'émergence d'écrivains publics numériques

Repères pour agir :

- 3 Renforcer l'accompagnement des personnes en augmentant l'offre en français langue étrangère
- 4 Renforcer les formations collectives, parfois sur des temps plus longs et laisser la place à l'expérimentation

Mobiliser et développer de nouveaux outils, des pratiques responsables et vertueuses pour faciliter l'accès à l'emploi

S'appuyer sur la culture et le sport pour remobiliser les personnes fragilisées

Repères pour agir :

- 5 Faciliter l'accès aux marchés publics aux entreprises d'insertion par l'activité économique
- 6 Augmenter les nombres d'heures de travail réalisées au titre des clauses sociales à Bordeaux
- 7 Combler la carence en structures d'insertion professionnelle pour les personnes handicapées

Repères pour agir :

- 8 Développer le sport sur ordonnance comme vecteur de prévention en direction des personnes en précarité ou en rupture
- 9 Développer des projets de développement social et culturel destinés à remobiliser des personnes fragilisées



OBJECTIF 2

S'appuyer sur l'économie sociale et solidaire pour conforter la dynamique économique au service de l'insertion, de l'emploi et de l'attractivité locale

Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour la rendre plus visible auprès des habitants

Faire de l'économie sociale et solidaire un levier pour dynamiser l'insertion professionnelle des publics précaires

Repères pour agir :

- 10 Créer un espace de promotion et de mutualisation
- 11 Organiser des évènements thématiques
- 12 Concevoir des parcours découverte

Repères pour agir :

- 13 S'appuyer sur les Maisons départementales de la solidarité et de l'insertion pour développer l'accompagnement à l'entreprenariat de personnes en insertion
- 14 Concevoir et éditer un annuaire des prestataires de l'économie sociale et solidaire (ressourcerie, recyclerie...)



Soutenir le transfert et l'essaimage d'initiatives innovantes portées par les acteurs bordelais sur les autres territoires girondins

Repères pour agir :

- 15 Structurer un réseau de personnes ressources
- 16 Favoriser les échanges d'expériences



ENJEU N°2

Promouvoir un développement équilibré de la ville, soucieux de la qualité de vie et garant de mixité sociale



OBJECTIF 1

Diversifier l'offre de logement et d'hébergement dans la ville

Rééquilibrer l'offre en augmentant le nombre et la qualité des logements conventionnés

Repères pour agir :

- 17 Accroître la production de logements destinés aux foyers très modestes (PLAI++)
- 18 Harmoniser et fluidifier les systèmes d'attribution des logements
- 19 Favoriser la rénovation énergétique du patrimoine existant

Répondre aux situations d'urgence de familles en difficulté et en errance

Repères pour agir :

- 20 Créer des petites structures départementales de logement intermédiaire
- 21 Faciliter la création de résidences sociales
- 22 Innover dans la conception des logements d'urgence pour mieux les adapter à l'évolution des besoins des bénéficiaires

Augmenter l'offre de logements adaptés aux personnes dépendantes

Repères pour agir :

- 23 Agir sur le patrimoine existant
- 24 Favoriser la création de résidences intergénérationnelles



Augmenter le nombre de places d'accueil pour les 10-15 ans relevant de l'aide sociale à l'enfance

Repères pour agir :

- 25 Créer des places d'internat dans des établissements scolaires publics
- 26 Créer de nouvelles places en Maison d'enfants à caractère social afin de répondre aux décisions prises par les magistrats sans temps d'attente
- 27 Communiquer sur le besoin de recrutement d'assistants familiaux et améliorer les conditions d'exercice pour rendre le métier attractif



Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

Repères pour agir :

- 28 Réactiver le partenariat en clarifiant les procédures
- 29 Recenser les logements indécents sur la ville
- 30 Former les travailleurs sociaux effectuant des visites à domicile aux questions de précarité énergétique





OBJECTIF 2

Remettre à niveau les équipements publics de proximité vétustes et améliorer leur maillage

Construire ou réhabiliter des équipements culturels, sportifs, sociaux ou de loisirs pour servir la dynamique des quartiers

Repères pour agir :

- 31 Améliorer l'offre et le maillage des équipements nautiques
- 32 Renforcer le nombre d'équipements à proximité des collèges
- 33 Créer des espaces de convivialité et de solidarité au cœur des quartiers (recycleries, jardins partagés, ateliers cuisine ou couture...)
- 34 Elaborer un projet d'animation pour chaque équipement

Augmenter l'offre d'accueil des jeunes enfants dans les secteurs de la ville les moins bien dotés, en répondant aux situations d'horaires atypiques

Repères pour agir :

- 37 Créer de nouveaux équipements publics d'accueil collectif
- 38 Encourager la construction de crèches d'entreprises
- 39 Mettre en place un système de réservation en crèche associée à la réservation d'un logement
- 40 Définir des modalités de financement des solutions innovantes de modes d'accueil des jeunes enfants des personnes en insertion

Mettre à niveau les équipements scolaires

Repères pour agir :

- 35 Construire de nouveaux équipements
- 36 Réhabiliter et adapter les établissements anciens aux besoins des élèves





OBJECTIF 3

Préserver l'environnement et la ressource en eau par une gestion raisonnée et concertée avec les collectivités et les habitants

Gagner le défi de la reconquête et du maintien (qualitatif et quantitatif) de la ressource en eau

Développer des actions de sensibilisation des habitants à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur

Repères pour agir :

- ④1 Poursuivre l'accompagnement en ingénierie pour la mise en œuvre de ressources de substitution
- ④2 Mieux communiquer sur la ressource auprès des habitants

Repères pour agir :

- ④3 Poursuivre la sensibilisation aux modes de transport alternatifs (vélos électriques, covoiturage...) et à l'intermodalité pour limiter l'usage de la voiture en ville
- ④4 Promouvoir l'utilisation de nouveaux matériaux respectueux de l'environnement
- ④5 Sensibiliser sur les dangers de certains produits d'entretien

Renforcer la nature et la biodiversité en ville

Repères pour agir :

- ④6 Promouvoir un rééquilibrage des espaces verts au profit du Sud de la ville
- ④7 Accompagner les initiatives en matière d'agriculture urbaine





2.4

ENJEU N°3

Coordonner l'action des opérateurs locaux et mieux faire connaître l'offre de services du territoire



OBJECTIF 1

Faire des habitants, y compris les futurs habitants, des acteurs à part entière de la ville, créateurs et médiateurs de l'offre de services

Créer une instance de concertation permettant d'associer les habitants à l'action départementale

Faciliter l'implication d'habitants disposant de ressources culturelles, sportives ou techniques dans une logique de partage

Repères pour agir :

- 48 Encourager l'initiative citoyenne en expérimentant de nouvelles formes de participation
- 49 Développer la concertation autour des projets d'aménagement et mieux prendre en compte les temps de vie des habitants dans la conduite des projets du territoire

Repères pour agir :

- 50 Soutenir la création de nouveaux tiers-lieux à vocation sociale et solidaire
- 51 Inventer de nouveaux systèmes d'échanges de savoirs et de services à l'échelle des quartiers de la ville



OBJECTIF 2

Faciliter le quotidien des acteurs bordelais et mieux faire connaître leurs actions

Développer l'offre d'ingénierie et le partage de la connaissance

Repères pour agir :

- 52 Permettre aux opérateurs d'avoir une meilleure connaissance de leur environnement pour concevoir leurs projets
- 53 Créer une plateforme d'aide au montage de projets
- 54 Accompagner les opérateurs pour faire de l'Europe un levier pour les projets du territoire

Sécuriser les porteurs de projets

Repères pour agir :

- 55 Développer des modes de contractualisation à moyen terme et conformes à la réglementation européenne
- 56 Crée une plateforme de consolidation des emplois



Favoriser la coopération entre acteurs

Communiquer et informer pour mettre en lumière la richesse de l'offre de services

Repères pour agir :

- 57 Encourager les mutualisations de moyens entre acteurs locaux, y compris avec les services départementaux et favoriser ainsi le soutien des petites associations par de plus grandes structures
- 58 Travailler au renforcement des niveaux de coopération et de partenariat entre les centres sociaux, les espaces de vie sociale agréés et les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion
- 59 Initier ou structurer des réseaux d'acteurs dans les domaines de la santé, de l'action sociale... pour favoriser les échanges et apporter plus de visibilité aux actions menées
- 60 Nouer de nouvelles formes de partenariat, qui sortent des stricts appels à projets

Repères pour agir :

- 61 Promouvoir les manifestations et lieux culturels auprès des publics vulnérables en multipliant les actions de médiation
- 62 Renforcer la lisibilité et la visibilité des initiatives et actions portées par les services territorialisés du Département auprès des habitants et des institutions



Partie 3

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DE BORDEAUX POUR AGIR

Le Département de la Gironde agit quotidiennement en faveur du territoire de Bordeaux, et ce de plusieurs façons : par sa présence territoriale et la proximité de ses services, par ses investissements et les équipements qu'il peut réaliser, par l'accompagnement des projets qu'il propose. Ce faisant, il dispose d'une véritable capacité à faire levier, à impulser comme à soutenir des projets, dans le cadre des compétences dévolues par la loi.

Il entend continuer à jouer pleinement ce rôle, en recherchant toujours synergies et complémentarités avec les autres acteurs de Bordeaux, pour répondre aux enjeux tant actuels que futurs.

3.1

Une présence au quotidien sur le territoire de Bordeaux



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

Permettre aux Girondins un accès facilité à leurs droits (santé, prévention, insertion, enfance, parents vieillissants, handicap,...) grâce à un réseau de proximité

-  Pôle de Solidarité (qui intègre également 1 MDSI)
-  MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)
-  Permanence sociale MDSI
-  Antenne sociale MDSI
-  Point de consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI)
-  CLIC
-  Limite de canton



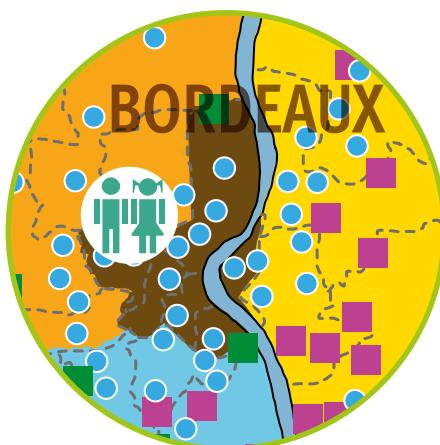
247

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES DOMAINES « NATURE »

Assurer une offre éducative et un accès à la culture sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'équipements, de structures de proximité et d'espaces ouverts au public

-  Pôle Jeunesse Territorial (PJT)
-  Bibliothèque du réseau départemental
-  Collège public
-  Espace Naturel Sensible
-  Limite de canton



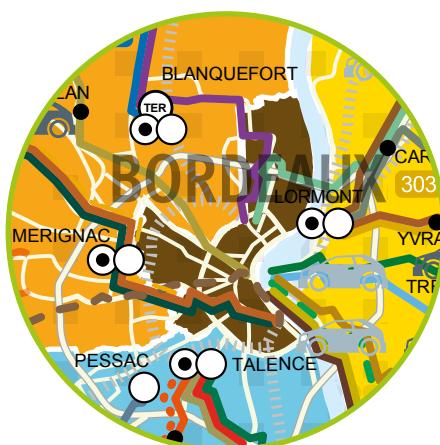
143

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

LA MOBILITÉ

Favoriser l'accès au transport par une offre de services et de solutions au plus près des besoins

-  Lignes TRANSGIRONDE
-  Lignes e-car TRANSGIRONDE
-  Lignes été TRANSGIRONDE
-  Liaison Expresse
-  Connexions TransGironde
-  Connexions TransGironde + TBC
-  Connexions gares TER Aquitaine
-  Réseaux Urbains Tbc / Baïa / CALI
-  TransGironde proximité
-  Routes départementales
-  Autoroutes / Rocade
-  Lignes TER Aquitaine / SNCF
-  Centre Routier Départemental
-  Aire de covoiturage TransGironde
-  Aire de covoiturage TransGironde (en projet)



6

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

3.2

Un savoir-faire mobilisable par les acteurs du territoire

Accompagner l'émergence de projets sur le territoire constitue une mission essentielle du Département de la Gironde, qui va encore se renforcer à l'avenir. Outre la mobilisation des services départementaux, l'agence d'appui au développement territorial et les structures « satellites » du Département (IDDAC, CAUE, Gironde Numérique...) peuvent être mobilisées pour conseiller les porteurs de projets locaux.

Selon le besoin, cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- l'apport d'informations de 1^{er} niveau sur une thématique, un dispositif,
- un conseil en gestion locale,
- la mise à disposition de données du Département et leur analyse,
- l'information et l'expertise technique pour la définition d'une politique publique,
- l'accompagnement de la réflexion du maître d'ouvrage.

Dans ce cadre, l'intervention du Département peut prendre différentes formes selon le degré d'avancement du projet :

- **émergence du projet** : rappel des étapes à prendre en compte pour construire et conduire un projet, aide à la définition du besoin, appui pour la rédaction du cahier des charges de sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un prestataire d'étude ou d'un maître d'œuvre, information sur les financements mobilisables...
- **mise en œuvre du projet** : avis sur les aspects techniques et réglementaires relevant des compétences départementales, conseil pour le suivi des missions du prestataire...
- **évaluation du projet** : aide à la définition de critères quantitatifs et qualitatifs...
- la réalisation de prestations d'assistance technique dans le cadre légal (prestations tarifées),
- la mutualisation d'équipements et de matériels départementaux, pour la mise en œuvre d'un projet.

Le Département intervient par exemple sur les thématiques suivantes :

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS HUMAINES



ACTION SOCIALE ET INCLUSION

- Aider à monter des projets locaux de développement social, à mettre en œuvre la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, à installer des permanences sociales...
Par exemple sur Bordeaux :
 - *Soutien aux actions conduites par Jeunesse Habitat Solidaire et Habitat Jeunes le Levain, d'accompagnement global et renforcé pour l'inclusion active des jeunes en situation d'hébergement.*



ÉDUCATION ET COLLÈGES

- Conseiller sur les conditions de mise à disposition d'un équipement du Département (salle d'informatique, salle de musique, équipement sportif, etc.)...
- Apporter son expertise technique et conseiller pour concevoir des projets en matière de jeunesse, de citoyenneté, d'éducation, de prévention, en concertation avec les acteurs locaux...
Par exemple sur Bordeaux :
 - *Accompagnement du collège Aliénor dans la formalisation de son projet « les perles d'Aliénor », projet de végétalisation de la cour et mise en contact avec Le groupe Friche and Cheap qui a animé la démarche.*

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES



PATRIMOINE ET PAYSAGE

- Orienter dans la protection, la gestion et l'aménagement qualitatif des paysages...
- Accompagner dans les actions en faveur de la sensibilisation, de la protection et de la mise en valeur des paysages et des espaces naturels d'intérêt public...
Par exemple sur Bordeaux :
 - *Travail commun avec Bordeaux Métropole de définition de nouvelles zones de préemption des espaces naturels sensibles.*

ET DEMAIN...

À travers le pacte territorial de Bordeaux, le Département s'engage à mettre à disposition cet ensemble de compétences, en les orientant sur les priorités qui ont émergé du dialogue territorial : logement social, jeunesse, accompagnement de l'innovation et du développement social, médiation numérique...

Le Département de la Gironde indiquera ainsi, dans le cadre du volet opérationnel, à quel moment et dans quelle mesure il mobilisera son ingénierie pour accompagner les initiatives locales et les projets, qu'ils soient portés par des communes ou des acteurs associatifs, qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du pacte.

Parce que l'information et la connaissance constituent également une ressource importante pour les acteurs locaux, le Département s'engage à partager un certain nombre de données et d'études et à en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux. Il met ainsi à disposition un certain nombre d'observatoires, dont l'accès sera facilité via le portail **Girondescopie**.

Enfin, la mise en lien des acteurs et des projets, le partage d'expériences à travers les conseils de territoire, sont une des modalités d'accompagnement des actions émergentes et le Département entend poursuivre dans cette voie qui a déjà, au cours des précédents conseils de territoire, démontré sa pertinence, son utilité et son efficacité.

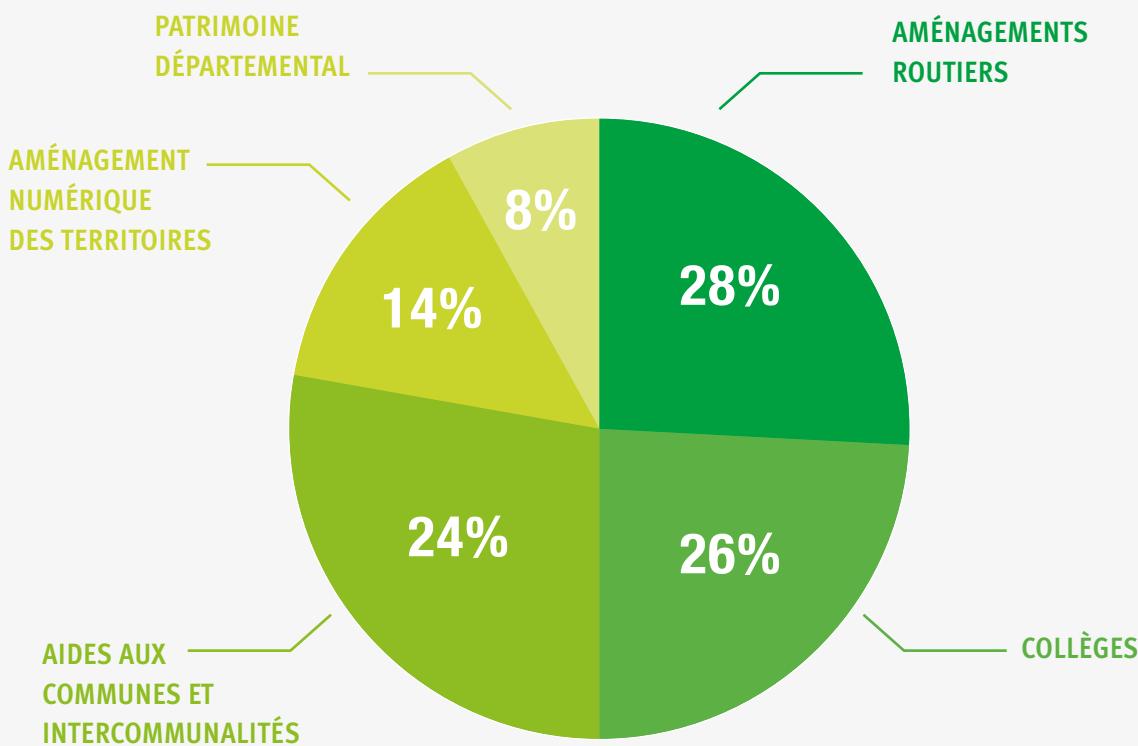


3.3

L'investissement du Département pour l'avenir de Bordeaux et de ses habitants

Chaque année, le Département adopte un budget d'environ 1,6 milliard d'euros à l'échelle de la Gironde en faveur du développement équilibré du territoire, de la cohésion sociale, du soutien aux familles. D'ici 2021, le Département compte poursuivre son engagement en apportant son concours à plusieurs niveaux : par son investissement et ses opérations en maîtrise d'ouvrage, par son soutien aux acteurs locaux (collectivités territoriales, associations..) et aux Girondins qui, pour différentes raisons, rencontrent des difficultés dans leur vie. Ce seront ainsi plus de 850 millions d'euros qui seront investis en Gironde sur les cinq prochaines années pour améliorer le quotidien de tous et qui bénéficieront aux collectivités territoriales et aux entreprises. Ces investissements viseront à conforter le maillage départemental en collèges, en équipements départementaux, ainsi qu'à moderniser et sécuriser les infrastructures routières. Ils permettront, aux côtés des collectivités, de déployer le très haut débit et d'accompagner les projets d'aménagements locaux. Les associations continueront également d'être accompagnées notamment en fonctionnement, avec plus de 100 millions dédiés à la dynamique associative sur cinq ans.

FOCUS SUR LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT EN GIRONDE





Partie 4

FAIRE VIVRE, ENSEMBLE, LE DIALOGUE TERRITORIAL

À travers le pacte territorial de Bordeaux, le Département et les acteurs locaux se mettent ensemble en mouvement. Certaines actions se concrétiseront rapidement, d'autres émergeront en cours de route. Afin que l'ensemble demeure dans une logique de construction d'un projet de territoire, le dialogue, la participation citoyenne et l'évaluation constituent des conditions de réussite essentielles. Ces trois éléments, indissociables, soutiendront et alimenteront la dynamique de travail collectif.

4.1

Dialoguons et partageons

LE CONSEIL DE TERRITOIRE DE BORDEAUX

La dynamique enclenchée à travers la co-construction du *Livre blanc des territoires girondins* puis le partage du pacte constitue un axe fort de la nouvelle stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales. Animer un dialogue riche, ouvert à l'ensemble des acteurs, pour soutenir les initiatives locales porteuses de lien social, est un objectif en soi que poursuit le Département de la Gironde. À travers le conseil de territoire de Bordeaux, il s'engage à fédérer, en proximité, les acteurs du territoire, à nourrir et à animer des réflexions collectives et à jouer pleinement son rôle de trait d'union.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quoi ? Un espace de concertation associant les forces vives du territoire de Bordeaux, pour partager et échanger à chaque étape de la démarche

Qui ? Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État, des forces économiques... : tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du pacte

Quand ? Deux fois par an

Où ? Sur le territoire de Bordeaux, dans différents lieux du secteur

Comment ? À chaque fois, une animation et un contenu spécifiques sont proposés autour des priorités du pacte pour accompagner la mise en œuvre du projet

DEUX CONSEILS DE TERRITOIRE PAR AN POUR SUIVRE LE PACTE ET LE FAIRE AVANCER

Le Département propose aux acteurs de faire du conseil de territoire de Bordeaux un lieu de dialogue permanent et d'animation de proximité sur la durée du pacte.

Au rythme de deux conseils de territoire par an, ces temps d'échange permettront :

- de rendre compte de l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, dans un esprit de partage de connaissance, de croisement des points de vue et d'amélioration du plan d'actions
- de créer des opportunités de travail en commun, de faire connaître des initiatives et expériences pour ouvrir le territoire à de nouvelles réponses et donner l'envie d'innover

De nouveaux acteurs, souhaitant s'impliquer dans cette démarche en faveur de Bordeaux, pourront s'associer à ces temps de dialogue.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU DIALOGUE EST MOBILISÉE POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE BORDEAUX



Emmanuelle Ajon
Vice-présidente chargée de la promotion de la santé et de la protection de l'enfance, Conseillère départementale du canton de Bordeaux V



Mathieu Rouveyre
Vice-président chargé de la citoyenneté, la relation avec les usagers, la communication et les accès numériques, Conseiller départemental du canton de Bordeaux I

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE SECTEUR DE BORDEAUX



Géraldine Amouroux
Conseillère départementale du canton de Bordeaux III



Philippe Dorthe
Conseiller départemental du canton de Bordeaux IV



Clara Azevedo
Conseillère départementale du canton de Bordeaux I



Corinne Guillemot
Conseillère départementale du canton de Bordeaux IV



Jean-Louis David
Conseiller départemental du canton de Bordeaux II



Pierre Lothaire
Conseiller départemental du canton de Bordeaux III



Laurence Dessertine
Conseillère départementale du canton de Bordeaux II



Jacques Respaud
Conseiller départemental du canton de Bordeaux V

LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES GIRONDINS

Espace de dialogue à l'échelle départementale, la conférence annuelle des territoires girondins permettra aux acteurs locaux et départementaux de partager un temps d'échange et d'information sur l'avancée du projet global Gironde 2033. Elle constituera une opportunité pour chaque territoire de remettre en perspective ses propres projets dans le projet girondin et par rapport à ceux des autres territoires. Le Département propose ainsi d'occuper pleinement son rôle d'animateur des solidarités humaines et territoriales.



UN OUTIL DÉDIÉ : GIRONDESCOPIE

Afin de faciliter le travail des conseils de territoire et de partager au mieux informations et connaissances, une plateforme numérique, Girondescopie, est créée. Elle permettra notamment de valoriser les actions et les projets pour Bordeaux, de les faire connaître au plus grand nombre pour susciter synergies et complémentarités.

Les conseils de territoire ont rappelé la richesse des initiatives existantes et en devenir sur ce secteur, la pluralité des acteurs. Tous ont exprimé, de façon réitérée, le souhait de les recenser pour les valoriser et les connecter. Afin de poursuivre cet échange initié lors des premiers conseils de territoire, la dimension collaborative de Girondescopie permettra aux acteurs d'inscrire de nouvelles initiatives et projets en lien avec les priorités du pacte.

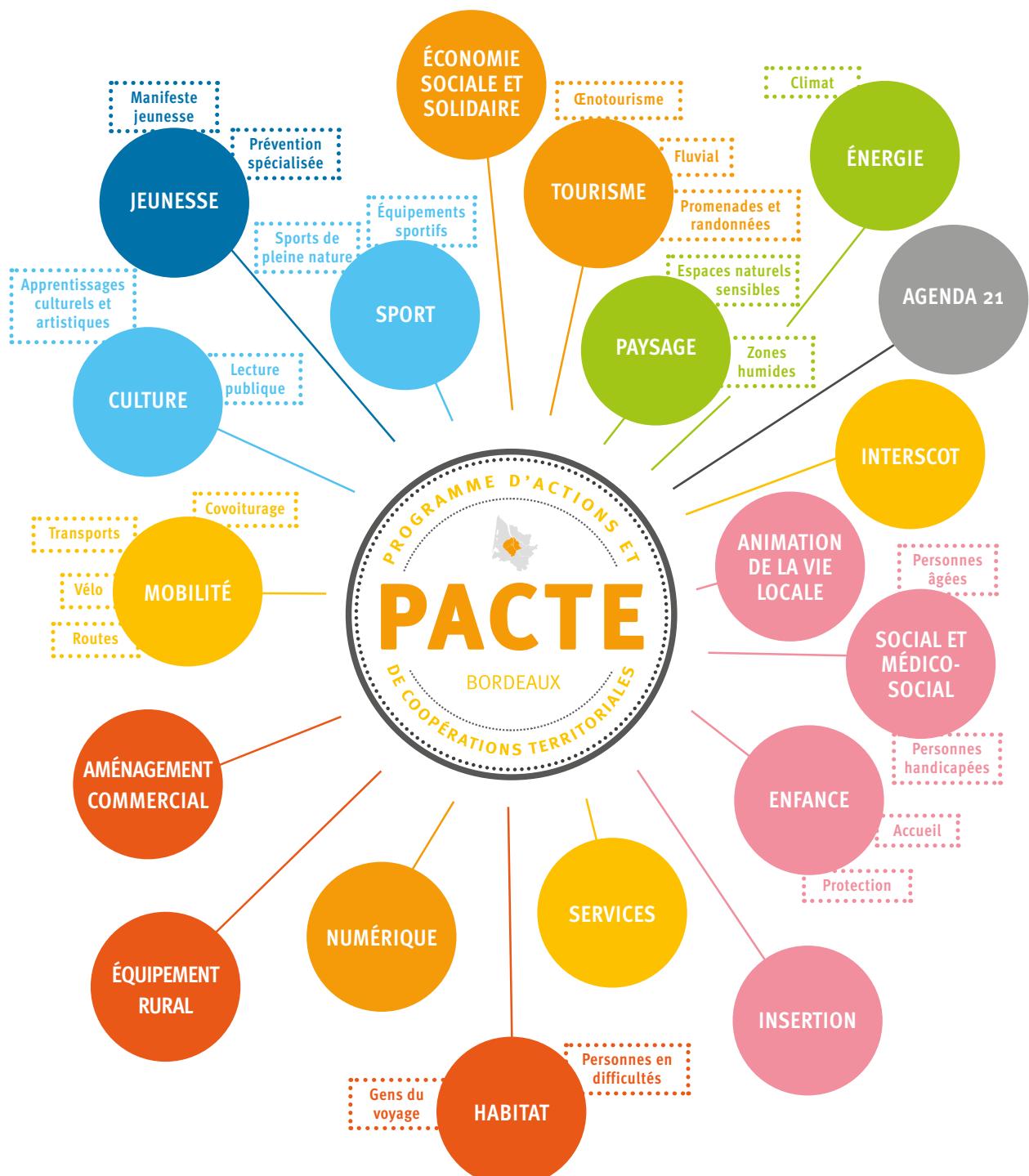
Un accès facilité au suivi du pacte, à son calendrier, à ses rencontres sera également mis en ligne pour permettre à chacun d'avoir les informations actualisées sur le cadre de coopération et la vie du pacte.

The screenshot shows the homepage of Girondescopie. At the top, there's a navigation bar with links for 'Le Pacte', 'La Gironde', 'Accès', 'Actualités', 'Actualités & veille territoriale', 'Participer', 'Géolocalisation', and 'Contactez-nous'. The main header 'GIRONDESCOPIE' is prominently displayed with a yellow 'G' icon. Below the header, a large banner features a smiling child and the text 'OBERVATOIRE DU DÉPARTEMENT' and 'Petite enfance'. Underneath the banner are six icons representing different services: 'LES OBSERVATOIRES DU TERRITOIRE' (telescope), 'CARTOTHÈQUE' (map), 'ÉTUDES TERRITORIALES' (bookshelf), 'DATAVIZ' (chart with magnifying glass), 'MÉDIATHÈQUE' (book icon), and 'GIRONDE 2033' (circular logo). The bottom section is titled 'Actualités & veille territoriale' and shows two news items with small images and text descriptions. At the very bottom, there's a footer with links for 'Politique', 'Actualités', 'Actualités & veille territoriale', 'Participer', 'Géolocalisation', and 'Contactez-nous', along with the 'Gironde' logo.

LA POURSUITE DES CONCERTATIONS TERRITORIALES AUTOUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Dans une logique d'adaptation de ses politiques aux réalités territoriales, le Département de la Gironde continuera de proposer des temps d'échange et de travail sur la mise en œuvre de ses politiques sectorielles afin de nourrir les conseils de territoire. Cela se traduira par une association de chacun à différents temps de mise en œuvre (contribution à la définition des politiques, association aux bilans annuels, travail technique avec les partenaires autour d'actions à développer...). Le pacte et les conseils de territoire sont l'occasion d'une mise en synergie de ces différents plans et schémas et de les concrétiser sur le territoire de Bordeaux.

MISE EN SYNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE TOUS LES PLANS ET SCHÉMAS DE POLITIQUE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT



4.2

Encourageons la participation

Avec la délibération du 22 décembre 2014 relative à la participation citoyenne, le Département de la Gironde recherche, lorsqu'il conduit un projet, la pertinence d'y associer les citoyens. Il vise ainsi la réponse la plus adaptée possible aux besoins des habitants, en faisant entendre la voix des destinataires de son action. Il le fait par exemple à travers le Conseil départemental des jeunes, l'évaluation participative du covoiturage, en allant à la rencontre des Girondins lors de la démarche 33 Tours, par l'association des publics concernés à l'évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou encore le recours à la méthode Spiral. Celle-ci vise à identifier collectivement des actions pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, en favorisant l'échange entre plusieurs types d'acteurs, à partir d'outils collaboratifs. Elle a notamment permis de recueillir la parole des jeunes dans le cadre du manifeste pour la jeunesse « 33 pour moi ».

Inciter à la participation des Girondins apparaît comme un axe fort de Gironde 2033. À travers le pacte territorial de Bordeaux, la participation citoyenne sera donc autant que possible encouragée, donnant ainsi toute sa place au citoyen dans son envie d'agir dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, de prendre part aux projets, de proposer des initiatives pour le territoire.

Les modalités de mise en œuvre pourront être explorées en conseil de territoire. D'ores et déjà, des propositions d'expérimentation ont émergé du dialogue sur le secteur de Bordeaux :

- Confier des budgets collaboratifs aux habitants
- Développer la concertation autour des projets d'aménagement et mieux prendre en compte les temps de vie des habitants dans la conduite des projets du territoire
- Faciliter l'implication d'habitants disposant de ressources culturelles, sportives ou techniques dans une logique de partage



Aussi et afin d'encourager la participation, le Département s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes :

• Associer les citoyens aux conseils de territoire

L'intégration de citoyens aux côtés des acteurs associatifs, des entreprises et des élus, est une formidable occasion pour enrichir les interventions publiques à l'échelle du territoire grâce à un suivi partagé des projets et actions. C'est aussi la possibilité de les faire participer à la définition des projets, pour répondre de la façon la plus efficace et juste possible aux besoins des habitants en faisant valoir le point de vue utilisateur, et ainsi de les rendre partie prenante du territoire.

• Informer les habitants des possibilités de participation

La mise à disposition d'une information de qualité sur la participation citoyenne et son actualité sur le territoire doit ainsi permettre de mieux relayer l'action publique locale auprès des habitants et favoriser les opportunités de rencontre et de co-construction, en amont des projets.

• Favoriser la prise d'initiative citoyenne

Le Département se réserve la possibilité d'intégrer à terme dans le volet opérationnel du pacte de Bordeaux des projets citoyens qui répondraient aux objectifs du territoire. Des outils pourront être mobilisés pour les encourager, comme par exemple l'appel à initiative citoyenne.

4.3

Évaluons et adaptons

Le troisième axe fort de la démarche est l'évaluation. Elle permet de vérifier, de façon régulière, que les objectifs de Gironde 2033 et du pacte n'ont pas été perdus de vue, et de réorienter si besoin l'action collective. Sans être exhaustif, le dispositif d'évaluation se concentrera sur l'essentiel, à partir d'outils et d'indicateurs simples.

Trois niveaux d'évaluation sont prévus :

L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA GOUVERNANCE, AU FIL DE L'EAU

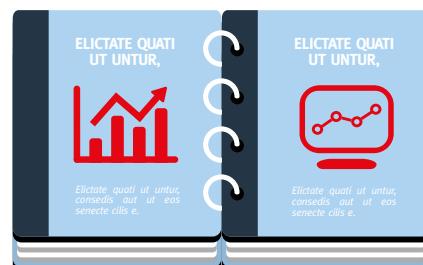
Afin d'illustrer les progrès collectifs réalisés à travers le pacte et d'apprécier la dynamique de construction d'un projet global pour Bordeaux, les conseils de territoire, véritables temps forts de travail commun, permettront de faire le point sur l'avancement de la démarche. Cette évaluation, à travers un « Carnet de voyage » du conseil de territoire de Bordeaux, alliera différents supports (témoignages, avis des participants, photos...) pour rendre compte et apprécier la place du dialogue territorial dans la capacité à mettre en œuvre un projet commun.

La conférence annuelle des territoires girondins, permettra de revenir, à l'échelle départementale, sur ce premier niveau d'évaluation et d'en partager les enseignements.



L'ÉVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIONS MENÉS

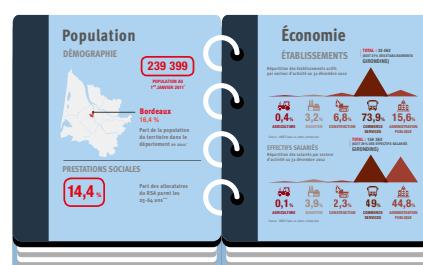
Elle doit permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions et leur effet levier sur le projet global. C'est en observant les écarts, les réussites par rapport au projet initial que nous pourrons adapter nos actions en faveur des priorités fixées. Formellement, cette évaluation est construite dès la conception de l'action et pourra être réalisée collectivement.



LE SUIVI D'INDICATEURS « REPÈRES » POUR ORIENTER NOTRE ACTION

Afin de suivre la trajectoire de Bordeaux sur le long terme, et vérifier que les actions menées vont bien dans le sens des enjeux définis dans le projet de territoire, il est nécessaire de se fixer quelques repères. Pour ce faire, dix à quinze indicateurs seront collectivement déterminés pour suivre les évolutions sociales et territoriales du secteur. Sur Bordeaux, le nombre de places d'accueil des jeunes enfants, la répartition des logements sociaux, peuvent par exemple faire partie des repères à suivre pour guider notre action.

Formellement, cette évaluation pourra être portée par des membres du conseil de territoire. Un groupe de citoyens pourra également être en charge de la définition de ces indicateurs pertinents et de cette évaluation.





Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX

**Direction de la Cohésion Territoriale
et de la Coopération Européenne**



TÉL. : 05 56 99 66 37

@ EMAIL : dialogue-territoires@gironde.fr



FAX : 05 56 99 66 04

gironde.fr/dialogue-territoires

